Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 022-212202832-20261105-05_11_2026-DE

Le cinq novembre deux mille vingt-six, à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Olivier GUERVILLY à la mairie de Saint-Clet.

Date de la convocation :	Le 29 octobre 2026	
Présents :	Olivier GUERVILLY Odile HERVE Ghislaine COTREL Arnaud LE BRAS Laure ROPERS Gilles LE CALVEZ	Alexandre LE DANTEC Sophie MENGUY Eric MORDELET René QUEMENEUR Raphaël LOUBATON Myriam BIDAULT Hélène CORBEL Sylvie LE NORMAND
Absents excusés :	Romain LE CABEC	
Absents :		
Pouvoirs :		
Quorum :	Atteint	
Secrétaire de séance :	René QUEMENEUR	

N°05.11.2026 : Demande de participation financière – Ecole bilingue de PLOEZAL

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le courrier de la commune de PLOEZAL présentant l'état des élèves scolarisés à l'école Sainte-Anne pour l'année scolaire 2025-2026 à l'école bilingue et domiciliés sur la commune de Saint-Clet. Cet état concerne deux élèves en primaire.

La participation financière demandée est de 1140 € conformément à l'arrêté préfectoral sur les coûts moyens départementaux (1650€/ élève de maternelle et 570€/élève de primaire.)

Après délibération, le conseil municipal :

- Accepte de verser la somme de 1140 € à la commune de PLOEZAL pour les 2 élèves de ST CLET
- Autorise le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Pour extrait conforme au registre

Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-CLET 22260

Le Maire,
Olivier GUERVILLY

Le secrétaire de séance